

Annexe

Histoire-géographie

Classe de seconde professionnelle

Sommaire

L'histoire-géographie dans la voie professionnelle

Un enseignement en lien avec les autres enseignements et les dispositifs

Des programmes qui s'inscrivent dans le parcours de formation de l'élève

Des programmes qui articulent étroitement et à parité histoire et géographie

Des mises en œuvre au choix du professeur

Le programme d'histoire-géographie de la classe de seconde professionnelle

Programme d'histoire : « Circulations, colonisations et révolutions (XVe-XVIIIe siècle) » ; « Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIXe siècle »

Programme de géographie : « Production mondiale et circulation des personnes, des biens, et des informations »

L'histoire-géographie dans la voie professionnelle

L'histoire-géographie apporte aux élèves¹ des connaissances, développe leurs compétences et enrichit leur culture. Par l'acquisition et la maîtrise de grands repères temporels et spatiaux, elle leur permet de saisir le temps long et de mieux comprendre la diversité et le fonctionnement des espaces proches ou lointains. Cet enseignement construit donc un rapport au temps et à l'espace, à l'altérité dans le passé comme dans le présent. L'enseignement de l'histoire conduit les élèves à une réflexion sur le temps, sur ses ruptures, ses continuités ; l'enseignement de la géographie conduit à une réflexion sur l'espace, sur le territoire approprié, aménagé et transformé par les êtres humains pour répondre à leurs besoins. L'histoire et la géographie ouvrent ainsi les élèves à la diversité des modes de pensée et de communication.

L'enseignement d'histoire-géographie a pour finalité d'aider les élèves à comprendre le monde par l'examen du passé en histoire, par celui des espaces et des territoires en géographie. Il les confronte, en observant les pratiques des acteurs d'hier et d'aujourd'hui, à la complexité des situations historiques et géographiques. L'histoire et la géographie donnent ainsi aux élèves des grilles de lecture du monde : en les initiant aux objets et aux méthodes de l'historien et du géographe, elles suscitent leur questionnement et les aident à devenir des citoyens éclairés et capables de cette autonomie de jugement au principe de l'action éthique et responsable. En cela, il s'agit d'un enseignement émancipateur et porteur de citoyenneté qui éclaire les grands défis du XXI^e siècle en particulier les défis liés à l'environnement et aux objectifs de développement durable.

Un enseignement en lien avec les autres enseignements et les dispositifs

Les liens avec l'enseignement moral et civique et avec d'autres enseignements sont exploités à chaque fois qu'il est possible de le faire. La mise en œuvre du programme d'histoire-géographie entre aussi en résonance avec les trois objectifs de l'Éducation Artistique et Culturelle : construire une culture riche et personnelle, développer et renforcer la pratique artistique, permettre la rencontre des artistes et des œuvres et la fréquentation de lieux culturels de nature variée (musées, archives, théâtres...).

L'enseignement de l'histoire-géographie peut ainsi contribuer au succès du projet individuel et collectif réalisé dans le cadre du chef-d'œuvre en renforçant la capacité des élèves à mobiliser des connaissances appropriées, à construire une pensée autonome, à collaborer et à échanger. Les projets d'action culturelle, construits et réalisés en interdisciplinarité, peuvent également s'inscrire dans cette démarche de projet.

Enfin, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, l'histoire-géographie renforce la capacité de l'élève à mener une recherche documentaire notamment numérique, à analyser et comprendre des documents de nature variée, à construire un regard vigilant et critique, à utiliser des repères, à mémoriser et s'appropriier des notions et à s'exprimer à l'oral ou à l'écrit.

Des programmes qui s'inscrivent dans le parcours de formation de l'élève

Les programmes assurent la continuité des apprentissages du collège à la voie professionnelle et préparent la poursuite d'études et l'insertion dans la vie professionnelle.

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

À leur entrée en seconde professionnelle, les élèves prennent appui sur les connaissances et les compétences travaillées au collège (cycle 4). En réactivant, confortant et enrichissant ces acquis, il s'agit d'approfondir la construction d'une culture générale en histoire et géographie en poursuivant le développement des compétences, méthodes et démarches. Dès lors, les programmes réinvestissent, approfondissent et enrichissent les repères historiques et spatiaux, les notions et les capacités travaillées au collège.

Enfin, dans leur contenu, les programmes d'histoire-géographie éclairent les mutations de l'économie et de la société que les élèves peuvent appréhender dans leurs périodes de formation en milieu professionnel ou par l'actualité. Connaissances, compétences et culture générale favorisent la poursuite d'études et/ou une insertion durable et réussie dans la vie professionnelle.

Des programmes qui articulent étroitement et à parité histoire et géographie

Dans la voie professionnelle, les programmes d'histoire-géographie articulent étroitement les thématiques abordées dans les deux disciplines pour mettre en résonance passé et présent. Aussi ces deux disciplines disposent-elles d'un même volume horaire annuel dans les programmes de seconde, de première et de terminale professionnelle. Le programme de seconde comporte un thème en histoire qui permet une mise en perspective historique du chef-d'œuvre.

Des mises en œuvre au choix du professeur

Chaque programme – en histoire et en géographie – est structuré autour de deux thèmes et conçu par année d'enseignement. Le professeur choisit l'ordre de traitement des thèmes.

Chaque thème est construit autour de notions et mots-clés, de capacités, de repères et d'un commentaire qui l'explique et indique ses orientations. Le professeur dispose de sa pleine liberté pédagogique dans le choix des démarches d'enseignement, le choix des acteurs historiques et des espaces géographiques, le choix des supports et des ressources. En revanche, les capacités, les notions et les repères sont précisés dans chaque thème. Ils permettent au professeur d'identifier les acquis à évaluer dans le parcours conduisant au baccalauréat professionnel.

Les capacités travaillées au collège (cycle 4) sont réactivées et consolidées progressivement : elles sont indissociables de l'acquisition des connaissances. Le travail sur croquis (croquis de paysage, croquis sur un fond de carte) et schéma, les activités d'écriture (permettant de raconter à l'écrit comme à l'oral, de décrire et d'expliquer ou de rendre compte de l'analyse d'un document) illustrent la diversité des traces écrites. De même, l'expression orale trouve sa place dans le traitement de tous les thèmes.




Parmi les repères mobilisés lors du traitement d'un thème sont distingués ceux qui ont déjà été appréhendés au cycle 4 (en italiques) et ceux qui sont découverts. Les notions et mots-clés indiqués sont ceux que les élèves doivent être en mesure de mobiliser.




Enfin, le numérique est au cœur de l'enseignement, dans les capacités et les apprentissages à construire, dans les pratiques collaboratives qui se développent dans la classe et éventuellement hors la classe. Les compétences et les capacités susceptibles de favoriser le développement d'une culture numérique au service des apprentissages sont signalées par un pictogramme. Ces mentions sont indicatives et dépendent des contextes de mise en œuvre de l'enseignement.

Le travail au Centre de Documentation et d'Information et le travail avec le professeur documentaliste contribuent aussi à la construction des compétences et des capacités identifiées dans la discipline histoire-géographie.

Compétences disciplinaires en baccalauréat professionnel

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux

Items de compétence	Capacités
Mémoriser et s'appropriier les notions	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principales notions, les acteurs majeurs et les repères. - Identifier les notions dans une ou plusieurs situations. - Mobiliser les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie. <p> Exemples de mise en œuvre : construire des cartes mentales mettant en relation des notions, des faits, des acteurs, des repères.</p>
Se repérer	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques. - Identifier et nommer les dates et acteurs des grands événements. - Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus étudiés. - Identifier l'échelle appropriée pour étudier un phénomène. <p> Exemples de mise en œuvre : réaliser une frise chronologique numérique, compléter un fond de carte numérique ou choisir un SIG ou une carte numérique pour résoudre un problème de la vie quotidienne (se rendre sur son lieu de stage par exemple).</p>
Contextualiser	<ul style="list-style-type: none"> - Situer un événement dans son contexte pour l'expliquer - Situer un acteur majeur dans un contexte pour préciser son rôle. - Situer un document dans son contexte pour l'expliquer. - Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, vu, lu et vécu. <p> Exemple de mise en œuvre : rechercher sur internet des informations sur un acteur historique ou géographique.</p>

S'approprier les démarches géographiques et historiques	
Items de compétence	Capacités
Exploiter les outils spécifiques aux disciplines	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter ou réaliser un croquis simple de géographie ou réaliser un schéma simple. - Réaliser des productions graphiques et cartographiques simples. - Compléter ou réaliser une frise chronologique ou un schéma simple en histoire ou en géographie. <p> Exemples de mise en œuvre : compléter ou réaliser un croquis simple de géographie ou réaliser un schéma simple sous format numérique.</p>
Mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier.	<ul style="list-style-type: none"> - Raconter un événement historique, la vie d'un acteur majeur. - Décrire une situation géographique. - Suivre une démarche d'analyse historique et géographique. - Questionner un/des documents pour conduire une analyse historique ou géographique. - Construire une argumentation historique ou géographique. - Confronter des points de vue d'acteurs différents. - Dégager l'intérêt et les limites du document. - Justifier des choix, une production. - Exercer son esprit critique. <p> Exemple de mise en œuvre : produire un écrit en plusieurs étapes.</p>
Collaborer et échanger en histoire-géographie	<ul style="list-style-type: none"> - S'impliquer dans des échanges. - Confronter son point de vue à celui des autres. - Rendre compte à l'oral ou à l'écrit à titre individuel ou collectif. - Travailler en mode projet. <p> Exemples de mise en œuvre : réaliser un travail collaboratif ou une production collective à l'aide de l'outil numérique pertinent. S'enregistrer pour mieux s'exprimer, mieux lire, mieux apprendre...</p>

Le programme d'histoire-géographie de la classe de seconde professionnelle

Le programme de la classe de seconde revient sur des thématiques abordées au collège en approfondissant et en renouvelant leur approche.

En histoire, le programme aborde « **L'expansion du monde connu** » (XVe- XVIIIe siècle) et « **L'Amérique et l'Europe en révolution** » dans le dernier tiers du XVIIIe siècle (des années 1760 à 1804). Ce programme se clôt sur « Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIXe siècle ».

En géographie, l'année est consacrée à la **mondialisation au XXIe siècle** à travers « **Des réseaux de production et d'échanges mondialisés** » et « **Une circulation croissante mais diverse des personnes à l'échelle mondiale** ». Ces circulations sont favorisées par l'évolution des transports et la révolution numérique.

	Histoire Circulations, colonisations et révolutions (XVe-XVIIIe siècle)	Géographie Production mondiale et circulation des personnes, des biens et des informations
Thèmes	L'expansion du monde connu (XVe-XVIIIe siècle)	Des réseaux de production et d'échanges mondialisés
	L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804)	Une circulation croissante mais diverse des personnes à l'échelle mondiale
Thème	Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIXe siècle.	

Programme d'histoire : « Circulations, colonisations et révolutions (XVe-XVIIIe siècle) »

Le programme d'histoire, intitulé « Circulations, colonisations et révolutions », est consacré à l'étude de la mise en relation des différentes parties du monde et à « l'ère des Révolutions » dans le monde atlantique. Le programme couvre la période du XVe au XVIIIe siècle.

Le premier thème, « L'expansion du monde connu », permet d'étudier la mise en relation progressive de toutes les parties du monde entre le XVe siècle et le XVIIIe siècle. Il envisage les acteurs (États, compagnies de commerce, négociants...) et leurs motivations. Il aborde les nouvelles routes maritimes qui permettent les circulations économiques et culturelles entre les continents. Il porte sur les conséquences de ces nouveaux échanges, sur l'organisation des sociétés, sur les manières de penser et sur les relations de puissance entre les États européens.

Le second thème, « L'Amérique et l'Europe en révolution, des années 1760 à 1804 », permet d'interroger certains effets politiques du développement des relations entre l'Europe et l'Amérique. Dans le dernier tiers du XVIIIe siècle, deux révolutions majeures marquent le monde atlantique : la Révolution américaine et la Révolution française qui participent à la remise en cause de l'ordre établi et contribuent à l'affirmation de nouveaux droits et principes. Ces principes trouvent un prolongement singulier dans la Révolution de Saint-Domingue.

Le programme d'histoire se clôt par une mise en perspective historique du chef-d'œuvre, en s'intéressant au compagnonnage qui se structure et s'organise au XIXe siècle.

Chaque thème fait l'objet d'un traitement d'une durée horaire égale. Les capacités travaillées permettent à l'élève de poursuivre l'acquisition – en appui des notions et des repères – des démarches et méthodes de l'historien. Elles contribuent à établir des liens avec les autres enseignements.

Premier thème : L'expansion du monde connu (XVe-XVIIIe siècle)

- Jusqu'à la fin du XVe siècle, des échanges pluriséculaires mais limités existent entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Toutefois, certaines parties du monde comme l'Amérique et l'Océanie demeurent isolées. Du XVIe au XVIIIe siècle, l'essor important des échanges fait de celles-ci un Nouveau Monde.
- À partir de la fin du XVe siècle, le Portugal et l'Espagne ouvrent des routes maritimes vers les Indes et les Amériques qui mettent en relation les différentes parties du monde. Les Portugais et les Espagnols, suivis des Hollandais, Français et Anglais, rivalisent pour construire des empires coloniaux et commerciaux, du XVIe au XVIIIe siècle. Les circulations de personnes (administrateurs, militaires, marchands, missionnaires, aventuriers, négociants des compagnies de commerce...), de produits (plantes et produits agricoles, biens artisanaux, métaux précieux...) et d'idées contribuent au développement des ports et des échanges. La mise en exploitation et la colonisation des Amériques conduisent à d'importants transferts d'esclaves africains dans le cadre de la traite atlantique. En France, la façade atlantique connaît des transformations considérables ainsi qu'une nouvelle impulsion économique (ports, arrière-pays).

Notions et mots-clés :

Colonisation, empires, traite atlantique, routes maritimes, esclaves, compagnie de commerce.

Capacités travaillées :

- Comparer à l'aide de cartes ou de planisphères la situation des territoires colonisés au début et à la fin de la période étudiée.
- Questionner individuellement ou collectivement une œuvre d'art pour conduire une analyse historique.
- Décrire le circuit d'un ou de plusieurs produits (thé, tabac, porcelaine, étoffes indiennes, sucre...).
- Réaliser ou compléter un schéma qui rende compte d'une situation historique (colonisation par exemple).

Repères : *(en italiques, les repères du collège)*

- 1492 : la découverte de l'Amérique.
- 1494 : Traité de Tordesillas.
- 1519 : début de la circumnavigation de Magellan.
- 1535 : Jacques Cartier remonte l'embouchure du Saint-Laurent.
- 1550-51 : controverse de Valladolid.
- 1602 : fondation de la Compagnie hollandaise des Indes orientales.
- 1620 : arrivée du Mayflower au Cap Cod.
- 1685 : Code noir.
- *Années 1670 - fin XVIIIe siècle : développement de la traite atlantique.*
- XVIIe - XVIIIe siècles : développement de la façade atlantique de la France.
- 1756-1763 : guerre de Sept Ans.



Lien avec l'EMC : « **Liberté et démocratie** » (thème : « La Liberté, nos libertés, ma liberté »).

Second thème : L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804)

- À partir des années 1760, l'Europe et l'Amérique connaissent d'importantes révolutions. Aussi distinctes que soient ces dernières, elles n'en sont pas moins marquées par une aspiration à la liberté qui doit beaucoup à l'inspiration de la philosophie des Lumières.
- La Révolution américaine (1775-1787) : les « insurgés » des treize colonies contestent la domination britannique, appuient leur volonté d'indépendance sur la proclamation de droits inaliénables de l'homme (1776) et créent de nouvelles institutions politiques (Constitution de 1787). La France apporte son soutien à la Guerre d'indépendance dont les développements ont un grand retentissement en Europe.
- La Révolution française (1789-1799) : les révolutionnaires déclarent les droits de l'Homme et du Citoyen (1789), abolissent la monarchie en donnant à la France une première constitution écrite avant d'établir une république.
- La Révolution de Saint-Domingue (1791-1804) : une révolte d'esclaves en août 1791 conduit à l'indépendance et à la proclamation de la République d'Haïti, première république issue d'une révolte d'esclaves. Malgré les ravages de la guerre civile après 1804, la Révolution de Saint-Domingue a un retentissement dans l'ensemble du monde atlantique.

Notions et mots-clés :

Citoyen, Constitution, République
Droits de l'Homme et du Citoyen, Révolution, indépendance, philosophie des Lumières.

Capacités travaillées :

- Compléter ou réaliser une frise chronologique des révolutions dans l'espace atlantique.
- Situer un acteur dans son contexte et préciser son rôle dans la période considérée.
- Raconter l'une des trois révolutions (Amérique du nord, France, Saint-Domingue).
- Dégager le sens et l'intérêt de l'un des textes patrimoniaux de la période.

Repères : *(en italiques, les repères du collège)*

- 1751-1772 : *Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.*
- 1775-1783 : *guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique.*
- 1776 : *Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique.*
- 1787 : *Constitution des États-Unis d'Amérique.*
- 1789-1799 : *Révolution française et Première République.*
- 26 août 1789 : *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.*
- 10 août 1792 : chute de la monarchie en France.
- 21 septembre 1792 : proclamation de la République
- 1794 : abolition de l'esclavage dans les colonies par la République française (1793 à Saint-Domingue), rétabli en 1802.
- 1804 : indépendance de Saint-Domingue qui devient Haïti.



Lien avec l'EMC : « **Liberté et démocratie** » (thème : « La Liberté, nos libertés, ma liberté »).

Lien avec le français : « **Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence** », « **S'informer, informer : les circuits de l'information** ».

Thème : Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIXe siècle

- Pendant la Révolution, en 1791, toutes les associations ouvrières (corporations et sociétés compagnonniques) sont interdites. Si les corporations (les « communautés de métiers » de l'époque médiévale) disparaissent, les sociétés compagnonniques perdurent discrètement. Les premières traces des « devoirs » remontent au XV^e siècle. Faute d'archives, les informations manquent sur leur genèse. Au XVIIIe siècle, les « devoirs » sont les défenseurs du monde ouvrier face aux maîtres des corporations : ils accueillent les aspirants compagnons qui réalisent leur Tour de France pour se perfectionner et être reçus compagnons.
- C'est en 1804 qu'est fondée une première « cayenne » (assemblée) de compagnons charpentiers du devoir de liberté bientôt suivie d'autres chambres en province. Parallèlement, la création du livret ouvrier permet de contrôler l'itinérance des compagnons. C'est au XIXe siècle que le terme compagnonnage apparaît. Toutefois, si les devoirs offrent une protection efficace, ils sont affaiblis par leurs divisions politiques et leurs rivalités ancestrales et échouent à s'unir. Les transformations économiques et sociales de la seconde moitié du XIXe siècle contribuent à affaiblir le compagnonnage bien qu'il montre d'authentiques chefs-d'œuvre lors des Expositions universelles. À la fin du XIXe siècle, le compagnonnage a perdu sa puissance.
- Le compagnon appartient à une communauté humaine et professionnelle soudée autour de valeurs (le travail bien fait, la fraternité), de symboles et de rites, de récits légendaires et de fêtes qui témoignent d'une identité. Le chef-d'œuvre est réalisé au terme du Tour de France. Évalué par les pairs, il révèle les qualités techniques et les qualités humaines de l'aspirant : il est une étape dans une vie de travail car l'objectif du compagnon est de faire de sa vie une œuvre c'est-à-dire de bâtir « sa cathédrale intérieure ».

<p>Notions et mots-clés : Métier, compagnon, devoirs, chef-d'œuvre, fraternité, Tour de France.</p>	<p>Capacités travaillées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire le Tour de France d'un compagnon à partir des mémoires, du témoignage d'un compagnon. - <u>ou</u> raconter la réception d'un compagnon dans une société compagnonnique. 	<p>Repères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1803 : Instauration du livret ouvrier. - 1804 : création de la <i>cayenne</i> des compagnons charpentiers du devoir de liberté. - 1841 : George Sand, <i>Le Compagnon du tour de France</i>. - 1889 : création de l'Union compagnonnique des compagnons du tour de France des devoirs unis.
--	--	--



Lien avec l'EMC : « **Liberté et démocratie** » (thème : « La Liberté, nos libertés, ma liberté »).

Programme de géographie : « Production mondiale et circulation des personnes, des biens, et des informations »

La réorganisation de la production économique à l'échelle mondiale, les révolutions des transports et des communications et l'inégale intégration des territoires dans la mondialisation se traduisent par des mutations importantes, tant en ce qui concerne les modes de production que les modes de consommation. La prise en compte et la compréhension des transitions – conçues comme une phase de changements accélérés et profonds – constitue, du local au global, l'un des principaux enjeux du monde actuel au regard des questions environnementales et sanitaires, de citoyenneté et de solidarité mondiale.

Le programme de géographie de la classe de seconde porte sur la mondialisation au XXI^e siècle et s'intitule : « Production mondiale et circulation des personnes, des biens, et des informations ». Il repose sur deux thèmes complémentaires : « Des réseaux de production et d'échanges mondialisés » et « Une circulation croissante mais diverse des personnes à l'échelle mondiale ».

Le premier thème traite de la production et de l'expansion des flux de marchandises et de services. Cette production et cette expansion, favorisées par l'évolution des transports en premier lieu maritime (le conteneur et le porte-conteneur) et par la révolution numérique, s'organisent en réseaux.

Le second thème porte sur les circulations humaines à l'échelle mondiale à travers différents types de mobilités : migrations, travail et études à l'international, tourisme.

Chaque thème fait l'objet d'un traitement d'une durée horaire égale. Les capacités travaillées permettent à l'élève de poursuivre l'acquisition – en appui des notions et des repères – des outils de la géographie (croquis, schéma). Elles font une place au récit et contribuent à établir des liens avec les autres enseignements pour concourir à la maîtrise des compétences transversales.

Premier thème : Des réseaux de production et d'échanges mondialisés

- La conception, la production et la consommation d'une grande partie des biens s'opèrent à l'échelle mondiale. La production sur plusieurs sites des entreprises multinationales, les accords entre États, la consommation et les déplacements des individus sont les principaux facteurs de la mondialisation. Les entreprises prennent en compte les spécificités de chaque territoire (compétences, coûts du travail, entreprises locales, proximité des marchés), et les possibilités d'économies d'échelle pour déterminer la localisation des différentes étapes du processus de production.
- L'expansion des échanges mondiaux de marchandises, de capitaux et de données s'inscrit dans trois grandes transformations : l'évolution des transports avec les transports aériens (fret aérien et avions cargo) et maritimes (porte-conteneurs géants), celle de la logistique (grands ports, aéroports et plateformes multimodales) et la révolution numérique (notamment réseaux de câbles sous-marins et liaisons satellitaires).
- Toutefois, la mondialisation de la production et l'expansion des échanges ne concernent pas de la même manière tous les pays et territoires, du fait de barrières politiques, économiques et administratives.
- Les préoccupations liées au changement climatique, à la préservation des ressources et de l'environnement pourraient remettre en cause cette circulation généralisée.

Notions et mots-clés :

Révolution des transports, révolution numérique.
Acteurs, plate-forme multimodale, câbles sous-marins, liaisons satellitaires.
Entreprise multinationale.

Capacités travaillées :

- Identifier l'échelle appropriée pour étudier les principaux flux.
- Décrire le circuit d'un bien de sa conception, à sa réalisation puis à sa consommation à l'échelle mondiale.
- Compléter le croquis d'un espace portuaire ou aéroportuaire et sa légende.
- Analyser à l'oral ou à l'écrit les informations essentielles d'un document.
- Connaître et comprendre les objectifs du développement durable tels que définis par l'UNESCO.

Repères : *(en italiques, les repères du collège)*

- *Les métropoles les plus grandes et les mieux connectées du monde.*
- *Les mers et océans principaux ainsi que quelques lieux stratégiques (isthmes, détroits, canaux).*
- *Les façades maritimes majeures et quelques grands ports mondiaux.*
- *Trois aéroports internationaux (un en Europe, un en Amérique, un en Asie).*
- *Les noms d'entreprises multinationales de trois continents différents.*
- *Les grandes routes maritimes.*



Lien avec l'économie-droit : « **L'État : quel rôle dans l'activité économique ?** ».

**Second thème : Une circulation croissante et diverse des personnes
à l'échelle mondiale**

- Le thème porte sur les enjeux des circulations de personnes dans le monde et étudie la diversité des types de mobilité ; il conduit à distinguer expatriés, migrants, touristes et étudiants à l'étranger. Les motifs de déplacement des personnes à l'échelle mondiale sont divers : travail, conflits, contraintes économiques, politiques ou environnementales, études, tourisme...
- Les migrations sont d'abord régionales et intracontinentales. Les migrants traversent des frontières grâce à l'aide d'acteurs, légaux ou illégaux. Certains d'entre eux acquièrent le statut de réfugiés. Ces mouvements ont des conséquences pour les territoires de départ, d'arrivée et de traversée.
- Les mobilités touristiques croissantes sont liées à la démocratisation des transports, à l'accroissement du niveau de vie et au développement des loisirs. À l'échelle mondiale, quelques bassins touristiques concentrent les principales zones d'accueil qui donnent lieu à des aménagements spécifiques. Ces derniers transforment les territoires d'accueil et posent localement des défis de préservation et de renouvellement des ressources ainsi que des enjeux d'aménagement durable.
- La mobilité peut également concerner des salariés ainsi que des étudiants ou apprentis dans le cadre, par exemple, de programmes européens comme Erasmus+.
- La révolution numérique (plateformes de réservation en ligne, forums de voyageurs...) et l'évolution des transports (compagnies *low cost*) bouleversent les manières de voyager et les métiers du tourisme (hôtelières, agences de voyage...). L'augmentation considérable des mobilités a une forte incidence sur l'environnement (empreinte carbone notamment).

<p>Notions et mots-clés : Mobilité, frontière, migrations, réfugiés, expatriés, aménagement touristique, bassin touristique, Erasmus+.</p>	<p>Capacités travaillées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer et distinguer les principaux mouvements migratoires internationaux. - Situer et nommer les principaux bassins touristiques. - Compléter ou réaliser le croquis d'un aménagement touristique. - Décrire une forme de mobilité internationale dont l'élève a une expérience personnelle ou rapportée. - Comprendre le lien entre transport et changement climatique. 	<p>Repères : <i>(en italiques, les repères du collège)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Les principaux lieux de départ et d'arrivée des migrants.</i> - <i>Les grandes aires touristiques du monde.</i> - <i>Quelques frontières et zones de passage et/ou de contrôle.</i> - Les grandes régions touristiques en France et en Europe. - Les grands sites de tourisme dans le monde et en France. - Les noms de deux grands groupes hôteliers de taille mondiale.
---	---	---



Lien avec l'EMC : « **Liberté et démocratie** » (thème : « La Liberté, nos libertés, ma liberté »).

Annexe

Enseignement moral et civique

Classe de seconde professionnelle

Sommaire

L'enseignement moral et civique en lycée professionnel

La structuration du programme

La démarche de projet en enseignement moral et civique

Les programmes de seconde, première et terminale

Le programme de la classe de seconde : Liberté et démocratie

Premier thème : La Liberté, nos libertés, ma liberté

Second thème : La laïcité

L'enseignement moral et civique en lycée professionnel

L'enseignement moral et civique contribue à transmettre les valeurs et principes de la République et à les faire éprouver et partager. Cet enseignement prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise aux responsabilités individuelle et collective. Il développe les capacités à argumenter, à construire une autonomie de jugement et de pensée, à coopérer et à agir dans la Cité. L'enseignement moral et civique s'inscrit dans la perspective de la construction et de l'exercice de la citoyenneté tout au long de la vie. Il ouvre l'élève¹ au pluralisme des modes de pensée et des pratiques sociales et professionnelles, dans le respect des principes et des valeurs de la République et de la démocratie. Il l'aide à devenir un citoyen responsable et libre, à forger son sens critique et à adopter un comportement éthique.

Dans la voie professionnelle du lycée, l'enseignement moral et civique s'inscrit dans la continuité du collège en consolidant et en renforçant les acquis de l'élève. Il articule des valeurs, des savoirs et des pratiques, et vise l'acquisition de connaissances et de compétences dans tous les domaines de la culture civique.

Les compétences développées dans le cadre de l'enseignement moral et civique sont les suivantes :

- Identifier, exprimer et maîtriser ses émotions.
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.
- Effectuer une recherche documentaire en faisant preuve d'esprit critique.
- S'impliquer dans un travail et coopérer.
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.
- Savoir écouter, apprendre à débattre.
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

La structuration du programme

Le programme d'enseignement moral et civique est organisé autour d'un objet d'étude annuel décliné en deux thèmes. Le premier occupe 2/3 du volume horaire annuel et le second, le 1/3 restant. Ces deux thèmes se croisent et permettent d'aborder de grands enjeux actuels.

L'éducation aux médias et à l'information est abordée dans chaque thème : elle peut constituer le fil conducteur du traitement du thème ou faire l'objet d'un approfondissement spécifique.

La démarche de projet en enseignement moral et civique

Chaque thème est traité dans le cadre d'un projet qui engage l'élève dans un travail coopératif favorisant la prise d'initiative individuelle ou collective. Les usages et pratiques numériques sont à encourager à toutes les étapes du projet.

- Construit à partir des questions de l'élève et de situations concrètes (actualité, vidéos, films documentaires et films de fiction, actions au sein de l'établissement...), le projet permet de convoquer ses expériences, ses opinions et ses convictions et de les mettre en rapport avec les normes éthiques.

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

- Dans une démarche d'enquête, l'élève conduit des recherches documentaires portant sur une ou plusieurs entrées retenues par le professeur. Cette phase peut l'amener à rencontrer des partenaires de l'établissement ou du centre de formation (réservistes citoyens, représentants d'association, élus locaux, représentants de l'État, chefs d'entreprise...). Recherches et enquêtes contribuent à construire les « notions et mots-clés » à partir des « références et repères » indiqués dans le programme : l'élève consolide ainsi sa culture civique.
- L'enseignement moral et civique initie progressivement l'élève à la pratique du débat réglé qui peut prendre les formes de la discussion ou celles du discours ; il développe ainsi la capacité à prendre la parole en public.
- Le projet aboutit à une production finale qui peut être réalisée de manière individuelle ou collective, qui peut prendre une forme visuelle, écrite ou audiovisuelle. Cette production finale peut s'insérer dans la réalisation du chef-d'œuvre.
- Une trace écrite stabilise les connaissances et mobilise les compétences acquises.

Les projets qui associent les disciplines de l'enseignement général et celles de l'enseignement professionnel sont à privilégier, de même que la collaboration avec le professeur documentaliste au Centre de documentation et d'information et le travail conjoint avec la Vie scolaire. Les situations rencontrées dans l'établissement et dans le monde professionnel nourrissent l'enseignement : que ce soit dans le cadre de la vie quotidienne, dans et hors la classe, à l'internat, dans les instances de la vie lycéenne, dans les centres de formation, dans les entreprises à l'occasion des périodes de formation en milieu professionnel, elles offrent à l'élève de multiples possibilités de s'inscrire dans une démarche collective et de faire preuve de civisme.

Les liens entre le programme d'enseignement moral et civique, et les enseignements d'histoire-géographie, de français ainsi qu'avec certains enseignements généraux et professionnels sont mentionnés au bas de chaque tableau.

Les thèmes peuvent être abordés dans le cadre du programme des actions éducatives proposées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse : la semaine de la presse et des médias dans l'école, la semaine de l'éducation contre le racisme et l'antisémitisme, le Concours national de la Résistance et de la Déportation, la journée nationale de la laïcité, la semaine européenne du développement durable...

Les programmes de seconde, première et terminale

Les programmes d'enseignement moral et civique sont organisés autour d'un objet d'étude annuel :

- en classe de seconde, « Liberté et démocratie » ;
- en classe de première, « Égalité et fraternité en démocratie » ;
- en classe terminale, « Espace public, engagement et culture du débat démocratique ».

En classe de seconde et en classe de première, le programme d'enseignement moral et civique consolide les connaissances de l'élève sur les principes et les valeurs au fondement de notre démocratie et de ses pratiques délibératives. En classe terminale, il s'agit de préciser les pratiques de la citoyenneté en examinant les formes du débat et d'expression du pluralisme des idées et de la diversité des engagements. Ces programmes articulent les trois valeurs de la devise de la République française *Liberté, Égalité, Fraternité*.

La formation de l'élève au débat démocratique s'amorce dès la classe de seconde où les élèves débattent à partir de leurs expériences personnelles pour parvenir, collectivement, à une position partagée. En classe de première, le débat prend la forme d'une confrontation d'idées : ancré dans l'objet d'étude annuel, il vise à développer la capacité à défendre oralement un point de vue sur une des questions abordées. En classe terminale, l'élève appréhende la dimension démocratique du débat dans nos institutions.

Le programme de la classe de seconde : Liberté et démocratie

Le programme de la classe de seconde est construit autour de la notion de liberté. La Liberté constitue un principe constitutionnel essentiel de la démocratie. Elle s'exerce en prenant appui sur ce que la Loi affirme et garantit : les libertés individuelles, civiles, politiques et sociales et les différents droits de l'Homme. Elle est rendue possible par les limites que la Loi pose.

L'objet d'étude « **Liberté et démocratie** » introduit les notions d'égalité et de fraternité, qui sont approfondies en classes de première et terminale.

Le premier thème, intitulé « **La Liberté, nos libertés, ma liberté** », permet d'interroger le rapport de l'élève aux libertés individuelles et aux libertés collectives en démocratie. Il traite des garanties apportées par la Loi aux droits fondamentaux de l'Homme et du Citoyen dans un État de droit tout en soulignant le nécessaire respect de la Loi. Il inscrit le respect des libertés dans l'histoire de notre pays.

Le second thème est « **La laïcité** », l'un des principes de la République française : l'École de la République porte ce principe depuis la loi de 1882. Le cadre laïque de l'École garantit à l'élève des conditions propices à son instruction, à son éducation et à son émancipation.

Premier thème : La Liberté, nos libertés, ma liberté

Pour construire son enseignement, le professeur s'appuie sur les questions des élèves et les échanges avec la classe. Voici quelques questions possibles : *Pourquoi priver des citoyens de leur liberté ? La loi est-elle une condition ou une limite à ma liberté ? Peut-on tout dire et tout écrire ? Quels sont les combats des femmes pour leur liberté ?* À partir de ces questions et des échanges avec les élèves, le professeur choisit une ou plusieurs entrées qui structurent son enseignement : par exemple, *la liberté et l'intérêt général, la liberté et la sécurité, démocratie et liberté de la presse, internet et liberté...*

Le projet construit par le professeur conduit les élèves à acquérir les connaissances suivantes :

- À la fin du XVIII^e siècle, l'idée d'une liberté individuelle inaliénable commence à être reconnue en Europe. Les révolutions du XVIII^e siècle consacrent la liberté comme un droit fondamental de l'Homme. La liberté se concrétise par un ensemble de lois qui définissent les droits garantissant les libertés individuelles et collectives (liberté de conscience, liberté d'expression, liberté d'association, libertés politiques et syndicales et droit au respect de la vie privée).
- L'exercice des libertés est garanti par la reconnaissance des différences, la lutte contre les discriminations et la promotion du respect d'autrui : lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie ; lutte contre le sexisme, l'homophobie, la transphobie ; lutte contre les discriminations faites aux personnes porteuses d'un handicap.
- Aujourd'hui, les cultures numériques introduisent de nouveaux enjeux en posant les questions de l'aliénation, de l'émancipation et de l'autonomie de l'individu.

Notions et mots-clés :

Démocratie, droits fondamentaux, droits et devoirs du citoyen, État de droit, intérêt général, justice, loi, libertés individuelles et collectives.

Références : (en italiques, les objets d'enseignement du collège)

- *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 (art. 1, 2, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11 et 12).*
- Préambule de la Constitution de 1946.
- *Déclaration universelle des droits de l'Homme du 10 décembre 1948 (art. 3, 4, 13, 18, 19 et 20).*
- *Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950 (art. 4, 5, 9, 10, 11 et 14).*
- *Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989 (art. 12-1, 13, 14-1 et 3, 15 et 16).*
- Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.
- Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles modifiant la loi de 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (art. 19 et 20).
- Loi n° 2018-1202 du 22 décembre 2018 relative à la lutte contre la manipulation de l'information (art. 11 et 16).



Liens avec le programme de français : « **Devenir soi : écritures autobiographiques** ».

Liens avec le programme d'histoire : « **Circulations, colonisations et révolutions (XV^e-XVIII^e siècle)** » (thème : « L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804) »).

Second thème : La laïcité

Pour construire son enseignement, le professeur s'appuie sur les questions des élèves et les échanges avec la classe. Voici quelques questions possibles : *Le principe de laïcité s'applique-t-il partout de la même manière ? Pourquoi la laïcité est-elle une condition de la vie en société ? La laïcité est-elle une atteinte à ma liberté de croire ?* À partir de ces questions et des échanges avec les élèves, le professeur choisit une ou plusieurs entrées qui structurent son enseignement : par exemple, *laïcité et liberté, laïcité et fraternité, laïcité et démocratie...*

Le projet construit par le professeur conduit l'élève à acquérir les connaissances suivantes :

- La laïcité est un principe républicain inscrit dans l'article premier de la Constitution de la Ve République : la France est une République laïque qui « assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ». L'école, laïque depuis 1882 pour protéger l'élève de toute emprise (religieuse, politique, partisane, économique...), lui permet de construire son jugement ; la laïcité est un des fondements de l'École de la République. La loi de la séparation des Églises et de l'État (1905) garantit la liberté de conscience des individus et les conditions du libre exercice des cultes. La liberté est donc au cœur de la laïcité.
- Les agents de la fonction publique, soumis à l'obligation de neutralité du service public, ne peuvent pas, dans le cadre de leurs fonctions, manifester leur appartenance religieuse par le port ostensible d'un signe religieux. Les employés des entreprises privées ne sont pas soumis à cette obligation ; l'employeur peut cependant introduire dans son règlement intérieur des dispositions particulières.

Notions et mots-clés :

Laïcité, liberté, liberté de conscience, séparation des Églises et de l'État.

Références : *(en italiques, les objets d'enseignement du collège)*

- *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789 (art. 1, 2, 4, 10 et 11).*
- *Loi sur l'enseignement primaire obligatoire du 28 mars 1882 (art.2, 4).*
- *Loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 (art. 1, 2).*
- *Article 1^{er} de la Constitution de la Ve République (4 octobre 1958).*
- *Loi sur l'application du principe de laïcité dans les établissements scolaires et publics (15 mars 2004).*
- *Articles L. 1121-1, L. 1321-3, L. 1321-2-1 du Code du travail (la laïcité dans le monde du travail).*
- *Charte de la laïcité à l'école (2014).*
- *Journée nationale de la laïcité à l'École de la République (2015), fixée au 9 décembre.*



Lien avec le programme d'économie-droit : « **À la découverte de l'environnement économique et de son cadre juridique** ».